

Commentaires sur l'exercice budgétaire 2022 et la réalisation des prévisions de recettes et dépenses 2023

Pour 2022, les dépenses d'investissement s'élèvent à 830,341,25 euros, ce qui constitue un montant exceptionnel. Celui-ci a été consacré à plus de 85% aux dépenses liées à la rénovation du bar restaurant du centre bourg. Dans le même ordre, les recettes ont été nettement moins élevées mais ce déséquilibre s'explique par les délais assez longs pour obtenir le versement des subventions qui nous ont été accordées (prévues 2023 pour une grande partie d'entre elles)

Les dépenses de fonctionnement de l'année passée sont en revanche plus en rapport avec les habituelles engagements d'entretien de la voirie, d'achat de matériel et d'équipement pour les bâtiments de la commune. Pour autant nous avons été relativement économes et prudents dans la réalisation de nos dépenses sur cet exercice en raison des incertitudes concernant l'obtention de certaines dotations liées aux investissements pour le commerce de centre bourg. Celles-ci ont finalement été accordées en fin d'année et autorisent donc un excédent de recettes plutôt conséquent qui nous permettra de débiter l'année 2023 dans les meilleures conditions

Les recettes de fonctionnement budgétées pour 2023 sont donc amendées d'un report de l'exercice précédent de plus de 200,000,00 euros qui ne manquera pas de nous aider à faire face à nos dépenses habituelles. Cette aisance budgétaire sur le fonctionnement nous permettra de transférer une partie de ce montant en investissement ; opération qui nous sera utile pour la réalisation d'un certain nombre de projets nouveaux comme, l'aménagement de l'esplanade située derrière la maison d'accueil (plots électriques, éclairage..), rénovation du four à pain situé sur la rue du stade, travaux divers d'entretien du matériel de la boulangerie et de divers bâtiments, propriétés de la commune et provisions pour l'aménagement du chemin de contournement entre la route de Chinon et celle de Chavagne, en revêtement bitumé pour l'accès aux poids lourds.